



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Action-sociale-seulement-52-euros>

Action sociale : seulement 52 euros par agent pour 2011 !

- Action sociale -



Date de mise en ligne : mardi 1er mars 2011

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Communiqué des organisations syndicales de la Fonction publique

23 février 2011

Une chute sans précédent du pouvoir d'achat affecte aujourd'hui tous les personnels. Elle est causée par la stagnation à sa valeur actuelle du point d'indice jusqu'en 2013, élément central du traitement des agents de la Fonction publique et aggravée par l'augmentation annoncée des cotisations retraites des fonctionnaires.

L'action sociale interministérielle doit améliorer les conditions de vie des agents, or les crédits utiles au financement des prestations sociales sont réduits. Entre 2007 et 2011, 20 millions manquent au financement des crédits d'action sociale, évalués en LFI 2011 à 131 millions d'euros pour 2 500 000 agents.

Que le budget de l'action sociale n'ait pas été amputé de 10% à l'instar des budgets de l'ensemble des programmes de la Fonction publique ne satisfait pas totalement les organisations syndicales. Il doit répondre aux besoins sociaux des agents qui doivent trouver des réponses concernant les places en crèches, le logement, la restauration collective sans pénaliser les autres domaines d'intervention...

9 millions d'euros manquent actuellement pour répondre aux besoins pour les réservations de places en crèches, 4 millions pour les logements sociaux, soit l'équivalent d'environ 1000 berceaux et 220 logements.

Offrir des réponses aux besoins de la petite enfance est indispensable. Alors que le taux de scolarisation des enfants âgés de 2 ans est passé de 35% en 2000 à 15% en 2009 et que sont principalement concernés Paris et Créteil.

Il en va de même pour le logement. Aujourd'hui, pour de nombreux agents, la part du budget affectée à l'habitat représente bien plus de 30% de leurs revenus. La participation de l'employeur à l'accès au logement social des agents est donc primordiale.

En réaction à ce désengagement de l'Etat employeur, les organisations syndicales exigent unanimement un budget qui réponde aux besoins des agents pour l'année 2011 et pour les années à venir.

Elles réclament le dégel de la mise en réserve parlementaire pour pouvoir honorer toutes les nouvelles demandes des régions ainsi que le financement immédiat des opérations engagées les années précédentes et des conventions en cours de signature au premier trimestre 2011.

Elles en appellent à l'arbitrage du ministre, sur ces questions.

Paris le 21 Février 2011

Les organisations syndicales siégeant au Comité Interministériel d'Action Sociale de la Fonction Publique de l'Etat.

CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA Fonction publique